



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1218

11 décembre 2015

- **Les organismes de droits humains marchent contre les fraudes et irrégularités dans les élections du 25 octobre**
- **Violences et insécurité à quelques jours de la fin de 2015**
- **Une commission d'enquête pour faire le point sur la mort de deux chauffeurs de camions à Thomassique – Incendie de la douane de Thomassique**
- **Agriculture : Des plantations ravagées par des scolytes dans le quartier de Baptiste (Belladère)**

>> Les organismes de droits humains marchent contre les fraudes et irrégularités dans les élections du 25 octobre

Ce 10 décembre 2015, journée internationale des droits humains, différents organismes de droits humains marchent, dans les rues de Pétienville à Port-au-Prince, pour exiger de la transparence dans les résultats des scrutins du 25 octobre 2015. «65 ans après la reconnaissance des droits civils et politiques, nous n'allons pas faire marche arrière», soutient la Solidarité des femmes haïtiennes (Sofa) qui invite toutes les femmes démocrates et progressistes à la marche pour réclamer le respect de leurs droits civils et politiques. La Sofa appelle à lutter contre «l'impunité électorale», rétablir la dignité et l'intégrité du vote, et un système électoral autonome, qui peut favoriser la participation réelle des femmes dans la politique. «Nous allons marcher pour exprimer notre colère par rapport à la position du Conseil électoral, qui tente de camoufler les violences des partisans du pouvoir, particulièrement du président de la République, Michel Martelly qui avait agressé, le 28 juillet 2015, une femme à Miragoâne», déclare-t-elle. Les résultats, dits définitifs, de la présidentielle du 25 octobre sont contestés par plusieurs candidats à la présidence et différents secteurs. Ils dénoncent des fraudes massives et irrégularités en faveur du candidat officiel, Jovenel Moïse, du Parti haïtien tèt kale (PHTK) au pouvoir. Face au mouvement de protestations, le Conseil électoral provisoire fonce tête baissée vers un deuxième tour de présidentielle, annoncé pour le 27 décembre 2015. Après avoir nié l'existence de fraudes et irrégularités, l'organisme électoral a publié un

communiqué, faisant état de 296 procès-verbaux écartés pour «fraudes et irrégularités». Le lendemain, il indique qu'il s'agirait plutôt de 490 procès-verbaux écartés. Les 21 et 22 novembre 2015, une vérification de 78 procès-verbaux, sur demande du parti politique Fanmi lavalas, a confirmé les fraudes et irrégularités dénoncées. Malgré l'évidence, le Conseil électoral refuse la formation d'une commission indépendante de vérification de l'ensemble des procès-verbaux des scrutins du 25 octobre. Il n'a pas encore publié les résultats définitifs des législatives et municipales. Il a déclaré ouverte la campagne pour le second tour de la présidentielle. Seul Jovenel Moïse, candidat du parti au pouvoir, fait campagne sur le terrain. Jude Célestin, placé en deuxième position dans les résultats définitifs, affirme qu'il prendra part à un 2nd tour de scrutin présidentiel à condition de la satisfaction de différentes demandes: vérification transparente de l'ensemble des procès-verbaux, renvoi de membres de l'appareil électoral et de la police nationale, etc. Tout porte à croire que le pays risque de s'acheminer vers un deuxième tour à candidat unique, celui du pouvoir, et, par voie de conséquence, à la mise en place d'un nouveau gouvernement contesté, fonctionnant par la répression des contestataires. La communauté internationale semble faire fi des risques de prolongement de la crise électorale car pour elle, le processus électoral devrait suivre son cours «pour garantir la stabilité». La rue ne saurait donner droit à l'élection des nouveaux dirigeants d'Haïti, dit-elle.

>> **Violences et insécurité à quelques jours de la fin de 2015**

Climat d'angoisse chez plusieurs familles en Haïti, à la veille des fêtes traditionnelles de fin d'année. Plusieurs cas de violences, de braquage et d'agressions armées sont répercutés dans les médias. La découverte cette semaine, sur la route de Jacmel, du corps meurtri de Lencie Mirville crée la consternation et l'indignation. Enlevée début décembre à Port-au-Prince, cette jeune fille de 23 ans a été assassinée malgré le paiement d'une forte somme d'argent à ses ravisseurs. Un ancien animateur de compas, Cheristin Ferdinand, connu sous le sobriquet «Mass Design» a été froidement assassiné le 7 décembre à Delmas 75 par des individus armés circulant à moto. Le même jour, le corps sans vie d'un jeune homme gisait sur la voie à proximité de Cité Soleil. Des agents de la police nationale d'Haïti étaient remarqués sur place. Mais

le lendemain, le cadavre était encore sur le macadam à la vue de tous. Sur la route internationale menant à Belladère, ce 7 décembre, un individu encagoulé a agressé le directeur de l'hôpital public Notre Dame de la Nativité de Belladère et son chauffeur. Les deux hommes n'ont pu échapper à l'agression armée que grâce à l'arrivée d'un autre véhicule. A Thomassique, deux corps sans vie ont été retrouvés le 6 décembre. Le 5 décembre, 4 personnes ont été abattues par des bandits armés, suite à un cambriolage dans un dépôt de provisions alimentaires, au centre de Port-au-Prince. Pour toute explication, le ministère de la justice attribue cette remontée de l'insécurité à une trop grande sollicitation des policiers nationaux pour encadrer les manifestations de rue.

>> **Une commission d'enquête pour faire le point sur la mort de deux chauffeurs de camions à Thomassique – Incendie de la douane de Thomassique**

La direction générale des douanes annonce la formation d'une commission d'enquête pour faire la lumière sur la mort par balles de deux chauffeurs de camions à Thomassique, dans la nuit du 06 au 07 décembre. Suite à cet événement, la douane de la ville frontalière de Thomassique a été incendiée. Trois camions contenant de la farine, essayaient de franchir la frontière pour entrer sur le territoire

haïtien, avance le directeur général des douanes, Victor Hugo Saint-Louis. La farine, faisait partie des 23 produits interdits d'entrée sur le territoire national par voie terrestre depuis le 15 octobre 2015. Des activités de contrebande seraient identifiées au niveau de Garde Salnave, petite localité proche de Thomassique, suite au contrôle part la douane.

>> **Agriculture: Des plantations ravagées par des scolytes dans le quartier de Baptiste (Belladère) Correspondance Shella Chauvette**

Des plantations agricoles sont affectées par des insectes appelés scolytes, dans le quartier de Baptiste, situé dans la commune de Belladère. Des habitants sont inquiets face aux effets des scolytes sur les différentes plantations (ignames, mirlitons et choux...) Les plantations de café sont détruites par la rouille orangée. Les habitants souhaitent une intervention rapide des instances concernées pour les aider à résoudre ce fléau qui affecte l'économie de la zone. «Mes récoltes m'aident à subvenir aux besoins de ma famille. Je ne sais pas quoi faire en cette fin d'année pour subvenir à leurs besoins. Le ministère de l'agriculture devrait envoyer des experts ingénieurs-agronomes pour résoudre ce problème», suggère Gustave Jean, un planteur du quartier Baptiste. L'Association des fervents

samaritains (AFSAM) plaide en faveur d'une présence constante de techniciens agricoles, de manière à prévenir ce fléau. «Depuis un an, j'assiste à la destruction du Typica (une variété de café) par la rouille orangée», regrette Hubert Jean. «Si l'Etat accompagne les planteurs de Baptiste, l'économie haïtienne sera renforcée au profit des habitants de la commune. Cela les empêcherait d'aller se faire humilier en république voisine», exprime Idamène Delva, membre de l'Association des femmes pour le développement de Baptiste. En 2000, la plupart des plantations caféières du pays étaient envahies par des scolytes. Ce qui avait contribué à une baisse considérable de la production, selon un document titré «Le café: L'or noir d'Haïti».

A lire également :

- Quatre personnes, dont un étudiant de la Fasch, abattues par des bandits armés, après un cambriolage (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article19333>).
- Société : Alerte sur des cas de disparitions mystérieuses de personnes à Ouanaminthe (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article19306>).
- Après l'annulation de la grève générale du 7 décembre, l'opposition en concertation sur une nouvelle date (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article19328>).
- Agriculture : Un protocole d'entente pour commercialiser un engrais organique dénommé Vitazyme (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article19350>).